



Syndicat UNSA territoriaux CeA

Strasbourg, le 24 juin 2025

Monsieur Frédéric BIERRY
Président

Collectivité européenne d'Alsace
Place du Quartier Blanc
67000 STRASBOURG

Objet : erreur de méthode ou manque de considération pour les agent-es ?

Monsieur le Président,

Une « évaluation des risques psychosociaux » vient d'être réalisée à la MDPH. L'UNSA CeA s'interroge sur la méthode, le professionnalisme et l'honnêteté intellectuelle avec lesquels cette enquête a été réalisée.

L'UNSA avait demandé une enquête sérieuse pour objectiver le mal-être au travail à la MDPH. Une évaluation des risques psychosociaux (RPS) à la hauteur des enjeux : identifier les facteurs de souffrance, cibler les services en tension, bâtir un plan d'actions solide, en toute objectivité, sans recherche de bouc-émissaire.

Qu'avons-nous reçu ? Un joli rapport global. Flou. Inexploitable. Pourquoi ? Parce que **les réponses de nos collègues n'ont pas été rattachées aux unités de travail du DUEP, c'est-à-dire aux services. C'est une erreur de méthode, grave**. C'est surtout une occasion manquée.

Pour quel résultat ? Aucun ! **Aucune analyse n'est possible par service, donc aucune priorisation. Aucune mesure adaptée ne pourra être appliquée.** L'UNSA s'insurge devant ce diagnostic totalement déconnecté du terrain.

A ce stade de responsabilité, il ne peut pas s'agir d'une maladresse. Interroger 230 agent-es et omettre de structurer les réponses par service, c'est créer sciemment un écran de fumée. Cela ressemble même à une façon bien commode et à peine dissimulée... de ne rien changer.

L'UNSA demande que des mesures concrètes et crédibles soient engagées pour redonner du sens à cette évaluation des risques psychosociaux.

Il est indispensable d'exiger :

- la mise en place d'un nouveau questionnaire, toujours anonyme, mais cette fois-ci construit en lien avec les partenaires sociaux et permettant de relier les réponses aux unités de travail sans compromettre l'anonymat.
- Deux actions simples, déjà proposées par l'UNSA, permettraient de concilier confidentialité et analyse par unité :
 - ✓ un tirage au sort de numéros individuels anonymes sur chaque site (Colmar, Mulhouse, Strasbourg). Chaque agent-e conserve son numéro confidentiel, qu'elle ou il reporte sur le questionnaire.

- ✓ Le dépôt du questionnaire dans une urne scellée, ouverte uniquement en présence de représentant-es du personnel, sur chaque site, afin de garantir le respect de l'anonymat.
- ✓ Pour assurer la liaison entre les réponses et les unités de travail sans identifier les personnes, chaque agent-e indique le numéro de son unité de travail (parmi les 15 que compte la MDPH) ainsi que le numéro confidentiel tiré au sort.

Exemple :

si une personne appartient à l'unité 2 (comptant 8 agent-es), les numéros seront attribués comme suit : 2-1 ; 2-2 ; 2-3 ; ... jusqu'à 2-8.

Ainsi, dans le questionnaire, elle inscrira :

- ✓ **unité de travail : 2**
- ✓ **numéro individuel : 2-8**

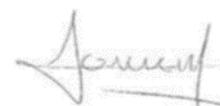
Ce système permet :

- ✓ de **garantir l'anonymat** (seul l'agent-e connaît son numéro)
 - ✓ de **connaître le nombre de réponses par unité de travail**
 - ✓ d'**éviter les doublons ou les réponses multiples**
 - ✓ et surtout d'**obtenir une analyse fine par unité de travail.**
- l'élaboration d'un plan d'actions clair, priorisé et opérationnel, présenté au comité social, avec des objectifs concrets et un calendrier réaliste
 - et enfin, l'association pleine et entière des représentant-es du personnel à toutes les étapes du processus, non comme simples observateurs et observatrices, mais bien comme acteurs et actrices à part entière, garant-es de la cohérence entre le terrain, l'analyse et les mesures décidées.

L'UNSA CeA demande une **prévention sérieuse, crédible et suivie**. Pas un simulacre.
Les collègues ont parlé.

A ce stade, **vous seul pouvez faire en sorte que** leurs mots et leurs maux ne restent pas sans réponse ou plus précisément que **la réponse de l'administration qui leur est apportée ne soit pas un emballage sans contenu.**

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande, pour votre réponse et vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre respectueuse considération.



Véronique BAHIT
Secrétaire Générale